

BUDGET DE L'EXERCICE 2024



**DE LA
COMMUNE ET
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

le jeudi 14 décembre 2023,

à 19h30 à la salle de gymnastique,

avec l'ordre du jour suivant :

1. *Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 22 juin 2023;*
2. *Décision d'un crédit d'engagement de CHF 85'000.- pour le raccordement hydraulique de l'Alpage de Pra da Dzeu sur le réseau d'enneigement technique de la piste Jean-Pierre;*
3. *Présentation du plan financier 2024 – 2027 de la Bourgeoisie d'Isérables ;*
4. *Présentation et adoption des budgets 2024 de la Bourgeoisie d'Isérables ;*
5. *Divers.*

Conformément aux dispositions légales, le fascicule du budget 2024 peut être consulté au greffe communal, durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture du bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

ANTENNE 5G

En préambule de nos assemblées bourgeoisiales et primaires, des explications de la part de Swisscom et du SEN (Service de l'environnement) seront apportées à la population bedjuasse.

Le billet de la bourgeoisie

Chères Bourgeoises,
Chers Bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 14 décembre 2023 avec, comme principal objet à l'ordre du jour, l'adoption des budgets proposés pour l'exercice 2024 de la Bourgeoisie d'Isérables. Les chapitres essentiels des budgets de fonctionnement et d'investissements sont rapidement commentés dans les paragraphes qui suivent. Ils vous seront plus précisément présentés lors de notre rencontre du 14 décembre prochain.

CONSIDERATIONS GENERALES

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	408'666.26	257'500.00	263'950.00
Revenus financiers	+ CHF	377'335.01	392'000.00	294'000.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	31'331.25	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	-	134'500.00	30'050.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	31'331.25	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	134'500.00	30'050.00
Amortissements planifiés	- CHF	12'000.00	13'000.00	12'400.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	100'000.00	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	47'871.80	500.00	500.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	4'540.55	22'000.00	18'150.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	110'000.00	115'000.00
Recettes	- CHF	-	85'000.00	86'000.00
Investissements nets	= CHF	-	25'000.00	29'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	31'331.25	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	134'500.00	30'050.00
Investissements nets	- CHF	-	25'000.00	29'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	31'331.25	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	109'500.00	1'050.00

Le budget de fonctionnement 2024 de la bourgeoisie prévoit des charges financières pour CHF 263'950 ainsi que des produits financiers de CHF 294'000 laissant apparaître une marge d'autofinancement de CHF 30'050. Cette dernière est supérieure à celle enregistrée dans les comptes 2022 (marge négative de CHF 31'331.25) et inférieure à celle attendue pour l'exercice 2023 (CHF 134'500). La variation par rapport au comptes 2022 est essentiellement liée avec la perte provisionnée pour la gestion de l'Alpage de Balavaux. Quant à l'écart par rapport au budget 2023, celui-ci résulte de l'indemnité pour la mise sous protection intégrale de la forêt d'Arbin.

Avec un total des amortissements de CHF 12'400, un prélèvement aux fonds et financements spéciaux de CHF 500, le budget 2023 prévoit un excédent de revenus de CHF 18'150.

La convention avec remontées mécaniques NVRM SA a été renouvelée et, avec ces revenus supplémentaires, des dépenses d'investissements peuvent à nouveau être prévues. Les investissements nets prévus s'élèvent à CHF 29'000. L'excédent de financement s'élèvera à CHF 1'050.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	-	-	-	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	42'066.45	-	20'800.00	-	27'700.00	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'000.00	-	13'000.00	-	12'400.00	-
34 Charges financières	2'500.00	-	3'000.00	-	2'500.00	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	100'000.00	-	-	-
36 Charges de transferts	364'099.81	-	233'700.00	-	233'750.00	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41 Patentes et concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	91'347.25	-	75'000.00	-	75'000.00
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	-	91'137.00	-	39'000.00	-	41'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	47'871.80	-	500.00	-	500.00
46 Revenus de transferts	-	194'850.76	-	278'000.00	-	178'000.00
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	420'666.26	425'206.81	370'500.00	392'500.00	276'350.00	294'500.00
Excédent de charges	-	-	-	-	-	-
Excédent de revenus	4'540.55	-	22'000.00	-	18'150.00	-

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	5'288.85	-	2'500.00	-	4'450.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	412'877.41	425'206.81	365'000.00	392'500.00	269'400.00	294'500.00
9 Finances et impôts	2'500.00	-	3'000.00	-	2'500.00	-
Total des charges et des revenus	420'666.26	425'206.81	370'500.00	392'500.00	276'350.00	294'500.00
Excédent de charges	-	-	-	-	-	-
Excédent de revenus	4'540.55	-	22'000.00	-	18'150.00	-

0 - Administration générale

Les charges du dicastère « Administration générale » se composent des frais bancaires, des frais de tenue de compte et révision, d'honoraires juridiques, des impôts ainsi que des cotisations aux associations.

8 - Economie publique

Agriculture de montagne – Alpage

Les principales charges de fonctionnement comprennent les frais d'entretien des installations, des bâtiments et des chemins des alpages ainsi que les primes d'assurance des biens de la Bourgeoisie. Des amortissements de CHF 12'400 sont prévus. Les charges budgétées pour 2024 s'élèvent à CHF 35'900.-, en augmentation de CHF 4'400.- par rapport au budget 2023.

Les produits sont estimés à CHF 61'000. Ils se composent de la location des alpages bourgeoisiaux, de la contribution communale ainsi que des indemnités de NVRM SA.

L'Alpage de Balavaux sera remis en location dès 2024, dès lors un loyer a à nouveau été budgété.

L'indemnité unique pour la reprise de la collaboration avec les remontées mécaniques de CHF 80'000 figure dans les comptes 2022.

Forêt

Les charges de fonctionnement se composent :

- De cotisation à l'association pour CHF 600 ;
- Du rabais bourgeois sur les ventes de bois pour CHF 900 ;
- De coûts liés à la réalisation de mesures sylvicoles (obligation légale de surveillance, gestion et entretien de la forêt) par Ecoforêt ainsi que d'autres entreprises pour CHF 232'000 ;

Le total des charges budgétées s'élève à CHF 233'500 en diminution de CHF 100'000 correspondant à l'attribution au fond forestier de l'indemnité de la mise sous protection de la forêt d'Arbin.

Les produits se détaillent comme suit :

- De subventions cantonales d'exploitation forestière octroyées suite à la réalisation des mesures sylvicoles pour CHF 138'000 ;
- De ventes de bois prévues pour CHF 75'000 ;
- De l'aide communale à la conservation des forêts pour CHF 20'000 ;
- Prélèvement au fonds forestier pour CHF 500 ;

Le total des produits budgétés s'élève à CHF 233'500 en diminution de CHF 100'000 correspondant à nouveau l'indemnité de la mise sous protection de la forêt d'Arbin.

■ **9 - Finances et impôts**

La charge d'intérêt budgétée sur le compte courant de la Commune municipale s'élève à CHF 2'500.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Suite à la signature d'une nouvelle convention avec les remontées mécaniques NVRM SA, il est désormais envisageable de prévoir de nouveaux investissements.

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	-	-	110'000.00	85'000.00	115'000.00	86'000.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		-	-	110'000.00	85'000.00	115'000.00	86'000.00
Excédent de dépenses		-	-	-	25'000.00	-	29'000.00
Excédent de recettes		-	-	-	-	-	-

Compte des investissements selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	-	-	110'000.00	-	115'000.00	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60	Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61	Remboursements	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissement acquises	-	-	-	85'000.00	-	86'000.00
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		-	-	110'000.00	85'000.00	115'000.00	86'000.00
Excédent de dépenses		-	-	-	25'000.00	-	29'000.00
Excédent de recettes		-	-	-	-	-	-

Pour 2024, sous réserve de l'avancement des procédures administratives (autorisations cantonales), il s'agira de finaliser le projet de plan de gestion intégré de Pra da Dzeu, soit d'approvisionner en eau l'alpage par le raccordement sur le réseau d'enneigement technique des remontées mécaniques. Des dépenses brutes de CHF 85'000 et des subventions et participation de tiers de CHF 70'000 sont attendues.

La construction d'un nouveau « casino » à Rosey est également prévue. Des dépenses brutes de CHF 30'000 et une participation d'assurance de CHF 16'000 sont attendues.

PLAN FINANCIER 2024 – 2027

Le Conseil Bourgeoisial a repris la réflexion pour de futurs projets et propose les investissements suivants sous réserve qu'une participation financière cantonale ou de tiers soit trouvée :

PROGRAMME GENERAL D'INVESTISSEMENT 2024-2027						
Projets	Année de réalisation	Coût total en CHF	Taux de participation		Participation totale en CHF	Solde du coût en CHF
			VS + CH	tiers		
Biodiversité Pra Da Dzeu	2024	85'000	82%	0%	70'000	15'000
Casin de Rosey	2024	30'000	0%	64%	16'000	14'000
Total 2024		115'000			86'000	29'000
Réaffectation ancienne station de départ Les Fontaines Plan du Fou - extérieur	2025	120'000	60%	16%	92'000	28'000
Panneaux solaires	2025	82'000	18%	44%	51'000	31'000
Total 2025		202'000			143'000	59'000
Réaffectation ancienne station de départ Les Fontaines Plan du Fou - intérieur	2026	100'000	60%	20%	80'000	20'000
Total 2026		100'000			80'000	20'000
Sol des écuries	2027	80'000	0%	60%	48'000	32'000
Total 2027		80'000			48'000	32'000
Total du programme général		497'000			357'000	140'000

CONCLUSION

Le Conseil Bourgeoisial se réjouit de la réalisation du raccordement hydraulique afin d'assurer une pérennité à l'alpage de Pra da Dzeu face aux étés toujours plus chauds et secs. Ce projet occupe une place importante pour assurer l'accès à une ressource vitale pour le bétail et soutenir la biodiversité de la région.

Le Conseil Bourgeoisial est également ravi de vous annoncer la mise en location des alpages bourgeoisiaux et souhaite plein succès au nouveau locataire, M. Valéry Vouillamoz, dans son entreprise et dans la valorisation de nos magnifiques alpages.

Le Conseil Bourgeoisial vous remercie de votre soutien et confiance dans la gestion des affaires bourgeoisiales.

Les bourgeoises et bourgeois intéressés peuvent consulter les budgets détaillés directement auprès de l'administration communale durant les heures officielles d'ouverture (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, à l'exception du jeudi) ainsi que sur le site internet www.iserables.ch/comptes_budgets.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer nombreux lors de notre assemblée bourgeoisiale, nous vous adressons, chères Bourgeoises, chers Bourgeois, nos meilleurs sentiments.

Pour la Bourgeoise d'Isérables

Régis Monnet Cindy Bagnoud
Président Vice-présidente

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus
02	ADMINISTRATION GENERALE						
022	ADMINISTRATION GENERALE						
022.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
022.3103.00	Frais de publication	100.00		47.05			
022.3130.00	Frais bancaires et postaux	200.00		171.30		400.00	
022.3132.00	Frais tenue des comptes et révisions	900.00		878.85		900.00	
022.3132.01	Honoraires d'avocats et frais de litiges	2'000.00		3'670.65			
022.3137.00	Impôts	1'000.00		271.00		1'000.00	
022.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	4'200.00		5'038.85		2'300.00	
022.36	CHARGES DE TRANSFERT						
022.3636.00	Cotisations aux associations	250.00		250.00		200.00	
022.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	250.00		250.00		200.00	
022	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	4'450.00		5'288.85		2'500.00	
02	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	4'450.00		5'288.85		2'500.00	

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
818.3132.00	Achat, entretien, matériel	2'500.00		2'278.40		2'500.00	
818.3132.01	Etudes, conseils					3'000.00	
818.3134.00	Assurances RC	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
818.3140.00	Entretien des chemins	6'000.00		18'455.80		5'000.00	
818.3144.01	Entretien chalets d'alpages	10'000.00		14'902.40		3'000.00	
818.3181.00	Pertes sur débiteurs			-3'609.00			
818.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	23'500.00		37'027.60		18'500.00	
818.33	AMORTISSEMENTS PLANIFIES						
818.3300.30	Amortissements planifiés	4'000.00		3'400.00		4'300.00	
818.3300.40	Amortissements planifiés	8'400.00		8'600.00		8'700.00	
818.33	TOTAL AMORTISSEMENTS PLANIFIES	12'400.00		12'000.00		13'000.00	
818.36	CHARGES DE TRANSFERT						
818.3637.00	Subvention à des tiers			50'000.00			
818.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT			50'000.00			
818.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
818.4260.00	Indemnité assurances				220.00		
818.4470.00	Contributions NVRM		21'000.00		91'137.00		21'000.00
818.4470.01	Location des alpages		20'000.00				18'000.00
818.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		41'000.00		91'357.00		39'000.00

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus
818.46	REVENUS DE TRANSFERT						
818.4632.00	Subvention communale		20'000.00		20'000.00		20'000.00
818.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		20'000.00		20'000.00		20'000.00
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	35'900.00	61'000.00	99'027.60	111'357.00	31'500.00	59'000.00
81	TOTAL AGRICULTURE	35'900.00	61'000.00	99'027.60	111'357.00	31'500.00	59'000.00
820	SYLVICULTURE						
820.35	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX						
820.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserve					100'000.00	
820.35	TOTAL ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					100'000.00	
820.36	CHARGES DE TRANSFERT						
820.3612.00	Mesures sylvicoles	232'000.00		295'572.65		232'000.00	
820.3612.01	Déficit mesures sylvicoles			16'239.71			
820.3636.01	Cotisation Association Valais central	600.00		200.00		600.00	
820.3637.00	Rabais bourgeois	900.00		1'837.45		900.00	
820.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	233'500.00		313'849.81		233'500.00	
820.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
820.4240.00	Ventes de bois		75'000.00		91'127.25		75'000.00
820.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		75'000.00		91'127.25		75'000.00
820.45	PRELEVEMENTS SUR LES FIANCEMENTS SPECIAUX						
820.4511.00	Prélèvement sur le fonds forestier de réserve		500.00		47'871.80		500.00
820.45	TOTAL PRELEVEMENTS SUR LES FIANCEMENTS SPECIAUX		500.00		47'871.80		500.00

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus
820.46	REVENUS DE TRANSFERT						
820.4631.00	Subventions cantonales		138'000.00		154'850.76		238'000.00
820.4632.00	Aide communale conservation des forêts		20'000.00		20'000.00		20'000.00
820.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		158'000.00		174'850.76		258'000.00
820	TOTAL SYLVICULTURE	233'500.00	233'500.00	313'849.81	313'849.81	333'500.00	333'500.00
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	269'400.00	294'500.00	412'877.41	425'206.81	365'000.00	392'500.00

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS						
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
961.34	INTERETS PASSIFS						
961.3401.00	Intérêts c/c Commune	2'500.00		2'500.00		3'000.00	
961.34	TOTAL INTERETS PASSIFS	2'500.00		2'500.00		3'000.00	
961	TOTAL INTERETS	2'500.00		2'500.00		3'000.00	
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	2'500.00		2'500.00		3'000.00	
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	2'500.00		2'500.00		3'000.00	
	Total compte de Fonctionnement	276'350.00	294'500.00	420'666.26	425'206.81	370'500.00	392'500.00
	Excédent de revenus ou de charges	18'150.00		4'540.55		22'000.00	

Comptes d'Investissement		Budget Dépenses	2024 Recettes	Comptes Dépenses	2022 Recettes	Budget Dépenses	2023 Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.5	INVESTISSEMENT PROPRE						
818.5030.00	Biodiversité Pra Da Dzeu	85'000.00		47'198.20		85'000.00	
818.5040.06	Le Casin de Rosey	30'000.00				25'000.00	
818.6310.00	Subventions cantonales Pra Da Dzeu		70'000.00				50'000.00
818.6310.01	Subventions cantonales Le Casin de Rosey						15'000.00
818.5	TOTAL INVESTISSEMENT PROPRE	115'000.00	70'000.00	47'198.20		110'000.00	65'000.00
818.637	PARTICIPATIONS DE TIERS						
818.6370.00	Participation de tiers Pra Da Dzeu						20'000.00
818.6370.01	Participation de tiers Le Casin de Rosey		16'000.00				
818.637	TOTAL PARTICIPATIONS DE TIERS		16'000.00				20'000.00
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	115'000.00	86'000.00	47'198.20		110'000.00	85'000.00
81	TOTAL AGRICULTURE	115'000.00	86'000.00	47'198.20		110'000.00	85'000.00
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	115'000.00	86'000.00	47'198.20		110'000.00	85'000.00
	Total compte d'Investissement	115'000.00	86'000.00	47'198.20		110'000.00	85'000.00
	Investissements nets		29'000.00		47'198.20		25'000.00

Année	2024
-------	------

Étiquettes de lignes	Solde comptable des investissements					Solde comptable au 31.12.2021
	précédents	Investissements année en cours	Subventions année en cours	Amortissements année en cours		
Actions Télénendaz	10'000.00			-		10'000.00
Biodiversité Pra Da Dzeu	28'698.20	85'000.00	- 70'000.00	- 3'200.00		40'498.20
Etables et Châlets	51'900.00			- 4'200.00		47'700.00
Mise en valeur mélèze de Balavaux	12'000.00			- 800.00		11'200.00
Place de traite Tracouet	18'500.00			- 1'500.00		17'000.00
PRC Balavaux II	20'400.00			- 1'600.00		18'800.00
Les Larmes du Fou	7'300.00			-		7'300.00
Alpage Tracouet	60'000.00			-		60'000.00
Alpages Balavaux	71'550.00			-		71'550.00
Le Casin de Rosey	-	30'000.00	- 16'000.00	- 1'100.00		12'900.00
Total général	280'348.20	115'000.00	- 86'000.00	- 12'400.00		296'948.20